

Conforme au décret 2004-924, norme EN 131-7 et norme NF P 93353 jusqu'à 1,50 m plancher.
Conforme au décret 2004-924 à partir de 1,75 m plancher.

Plateforme individuelle pliante, télescopique En aluminium avec portillon saloon

Hauteur de travail maxi : 4,23 m

Caractéristiques techniques

	PIRC 100 Saloon	PIRC 150R Saloon	PIRC 250R Saloon*
Nombre de marches :	3 à 4	4 à 6	6 à 9
Réglage hauteur plancher :	0.71 ou 0.96 m	0.96 ou 1.21 ou 1.46 m	1.45 ou 1.73 ou 1.98 ou 2.23 m
Largueur embase :	0.99 m	0.99 m	1.15 m
PIRC repliée :	2,21 x 1.00 x 0.43 m	2,50 x 1.00 x 0.43 m	3,04 x 1.15 x 0.43 m
Poids :	30 kg	32.20 kg	38.20 kg
Plate-forme de travail :	0.50 x 0.44 m		
Roues non porteuses antitaches :	Ø 125 mm		
Charge utile :	150 kg		

* Conforme Décret 2004-924 (hors-norme PIRL)



Réf. PIRC 100 Saloon

Utilisation sur plans
dénivelés
tels que escaliers ou
terrains en pente.



Plancher en contreplaqué
CTBX Marine



Faible encombrement
Transport et stockage aisés



PIRL / PIRC équipées
d'anneaux de levage
à la demande



Option

Sac outils PVC
Réf. SACPVC

LES + D'ULTRALU



Produit 100% réparable



Conforme au décret 2004-924, norme EN 131-7 et norme NF P 93353 jusqu'à 1,50 m plancher.
 Conforme au décret 2004-924 à partir de 1,75 m plancher.

Réf. PIRC 150 Saloon



Le PIRC est un produit
AUTOSTABLE



Réf. PIRC 250 Saloon

La Sécurité **MAXI** :
 Stabilisation par
 embase, **pas de**
 mise en place de
 stabilisateurs



LES + D'ULTRALU



Produit 100% réparable



L'équipement et la taille peuvent être modifiés sans préavis – images non contractuelles